

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Comité

PV de l'AG du 20 mars 2024

Rapport du président

Visites d'alpages

Voyage en Haute Savoie

Projets soutenus par la DGAV

La biodiversité des alpages vaudois



www.svea-vd.ch



GESTION & CONSEILS

Opteo, le partenaire financier pour le monde agricole.

Nos services

Conseil et gestion d'entreprise
Gestion comptable et conseil financier
Déclarations fiscales
Gestion des salaires et TVA

Opteo Sàrl

Route de la Vallée 7
1180 Rolle
www.opteo.ch



Olivier Rochat

OR CONSEILS Sàrl



Fiscalité agricole - remise d'exploitation - création SA/Sàrl

Olivier Rochat
Route de la Vallée 7
1180 Rolle

079 761 58 67
www.orconseils.ch
or@orconseils.ch



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Secrétariat

SVEA
Grand Rue 13
1188 Saint-George

svea@montanum.ch

Photos de couverture
En Sonnaz
La Joux de Bière
Mont Tendre

LE GOÛT DE CHEZ NOUS.

GRUYERE.COM

numero 10



MAFO **TECH**
ATELIER MECANIQUE

SERVICE DÉPANNAGE
24H/24-7J/7
021 864 38 21

MÉCANIQUE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Intervention sur lieu de travail ou chantier
- Réparation de l'hydraulique directement sur place



Chemin des Genévriers 2 | 1147 Montricher
Tél. 021 864 38 21 | info@mafotech.ch

www.mafotech.ch

Comité

Président	Mottier Pierre François, amodiataire, 1660 Les Moulins
Vice-président	Ludi Toni, amodiataire, 1660 Château-d'Oex
Secrétaire-caissier	Mosimann Eric, ing. agronome, 1188 St-George
Membres	Mayor Marlyse, amodiataire, 1428 Provence
	Cosandey Edouard, amodiataire, 1846 Chessel
	Delessert Michaël, amodiataire, 1073 Mollie-Margot
	Ginier Eric, amodiataire, 1863 Le Sépey
	Meylan Didier, amodiataire, 1347 Le Solliat
	Penel Norbert, amodiataire, 1147 Montricher
	Pradervand Hugo, amodiataire, 1271 Givrins
Invités permanents	Rochat Marie, cheffe de projet, DGAV-DAGRI
	Wettstein Jean-Bruno, ing. agronome, 1450 Ste-Croix

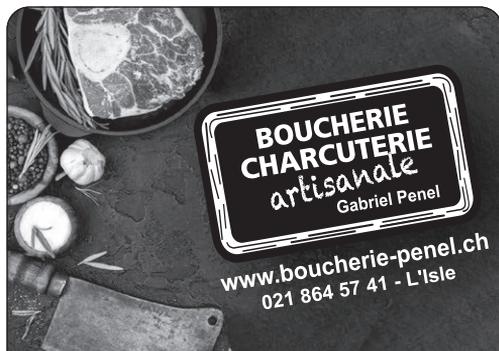
Distinctions d'honneur

Le dur labeur du personnel d'alpage mérite reconnaissance et respect. Sur demande de l'employeur ou par l'intermédiaire des sections cantonales, la Société suisse d'économie alpestre a le privilège d'octroyer une distinction d'honneur aux alpagistes méritants en témoignage de leur fidélité au service de l'économie alpestre.

Pour prétendre à une demande d'octroi d'une distinction d'honneur, il faut dès la sortie de l'école avoir pendant au moins 10 ans exploité personnellement un alpage comme propriétaire, locataire, gérant ou être employé et donner entière satisfaction à son patron ou avoir exercé une fonction au service de l'économie alpestre comme administrateur, caissier ou autre. Il n'est pas exigé que toutes ces années se soient passées sur le même alpage, ni à la suite et ni dans la même fonction, s'il y a la preuve formelle que toutes ont été effectuées au service de l'économie alpestre.

L'annonce de la personne ayant droit à une distinction d'honneur doit se faire par l'employeur ou par l'intermédiaire de la SVEA, voire par les autorités communales, le service cantonal de l'agriculture ou un conseiller agricole. Les annonces personnelles ne pourront être prises en compte que si elles reçoivent confirmation par les autorités compétentes.

Les documents formulaires d'inscription prévus à cet effet peuvent être téléchargés sur le site de la SSEA (www.alpwirtschaft.ch).



www.boucherie-penel.ch
021 864 57 41 - L'Isle

Gabriel Penel
Rue de Chabiez 2
1148 L'Isle
021 864 57 41
www.boucherie-penel.ch

Ouvert du mardi au vendredi
8h-12h / 14h-18h30
Ouvert le samedi
8h-15h non-stop
Fermé le dimanche et le lundi

MIGNOT FROMAGERIE

DEPUIS 1961

Gruyère AOP - Vacherin Mont-d'Or AOP
La Raclette des Rottières - Le St-George

*Depuis 1961, la famille Mignot
transmet sa passion du métier de fromager de père en fils.*

*Grâce à son savoir-faire, elle perpétue les traditions et propose
des produits de grande qualité à sa fidèle clientèle.*

Christian Mignot Sylvain Mignot
Grand'Rue 7 Rte de Saint-Oyens 54
1188 Saint-George 1186 Essertines-sur-Rolle

www.mignot-fromagerie.ch

Jean-Louis Henchoz Sàrl

Route de la Scie 7
1660 L'Etivaz
Maîtrise fédérale

Portable. : 079 /436 94 40
Tél : 026/923 78 29

Tracteurs Case – Steyr
Machines de fenaison Pöttinger
Machines agricoles
Service hydraulique



Procès-verbal de l'assemblée générale de la société vaudoise d'économie alpestre du 20 mars 2024 à la Salle communale de Mézières

Le président, Pierre-François Mottier, ouvre l'assemblée de 106 membres présents, groupements, syndicats et collectivités ayant le droit de vote, ainsi que les représentants de la presse et les invités. La majorité absolue est de 54 voix. Philippe Monnier, Commune de Juriens, et Patrick Berktold, Commune de l'Abbaye, sont nommés scrutateurs. L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, salutations et bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023
3. Mot du président
4. Rapport d'activités 2023
5. Rapport du caissier
6. Rapport de la commission de gestion
7. Approbation des comptes, nomination de la commission de gestion
8. Démissions et admissions des membres
9. Remise des distinctions d'honneur
10. Programme d'activités 2024
11. Exposé de M Jean-Bruno Wettstein, conseiller technique SVEA
12. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'assemblée, salutations et bienvenue

Le président salue les différents invités, en particulier Pascal Hottinger, directeur DGAV, Claude Baehler, président Prometerre, Messieurs Henri Buchs et Charles-André Mudry, présidents des Sociétés alpestres valaisanne et fribourgeoise, les membres d'honneur, ainsi que tous les fidèles membres de la SVEA présents. Parmi les personnalités invitées excusées, il relève Mme la Conseillère d'Etat Valérie Dittli et Monsieur le Préfet Pascal Dessauges.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Figurant en page 5 du rapport d'activités 2023, le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2023 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Mot du président

Le rapport de la présidence figure en page 11 du rapport d'activités 2023. Pierre-François

Mottier fait part à l'assemblée des questions et des débats en cours pour garantir la durabilité de l'économie alpestre. Il remercie les organisations partenaires de notre société et la DGAV pour son soutien financier.

4. Rapport d'activités 2023

Une brève présentation des activités est faite par Eric Mosimann. La mise en place d'un réseau d'alpages pilotes et la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité des alpages face à la sécheresse sont décrits dans le rapport d'activités 2023. En plus de ces deux projets, la participation des membres du comité à divers groupes de travail étatiques et à l'organisation des journées techniques bénéficie du financement de la DGAV. Le voyage du 16 au 18 août 2023 a permis à 124 membres de visiter en toute convivialité les alpages de Suisse centrale.

5. Rapport du caissier

Le secrétaire-caissier donne lecture et commente les comptes de la SVEA pour l'exercice 2023 qui se soldent par un bénéfice de CHF 388.70.

6. Rapport de la commission de gestion

La commission de vérification des comptes formée de Romain Bartolini, rapporteur, et Sophie Croisier, membre, s'est réunie le 12 mars 2024 au domicile du secrétaire-caissier en présence du président et du caissier. Le rapport de la commission, qui relève l'exactitude des comptes, est lu par Romain Bartolini.

7. Approbation des comptes et nomination de la commission de gestion

Le rapport du caissier ainsi que celui de la commission de vérification des comptes sont mis en discussion par le président. Des expli-

CBF

BROYAGE SÀRL

Entreprise active dans
toute la Suisse romande



**RÉFECTION
ET ENTRETIEN DE
CHEMINS FORESTIERS
ET AGRICOLES**



**FOUILLES A LA
TRANCHEUSE**

Pour tous renseignements : 079 479 50 35
www.cbfbroyage.ch

cations sont données concernant la diminution du produit des cotisations de la société. Les comptes 2023 et le rapport de la commission de gestion sont approuvés à l'unanimité. La commission des comptes 2024 sera formée de Sophie Croisier, rapportrice, Alain Cornamusaz, membre, et Jean-François Dupertuis, suppléant.

8. Démissions et admissions des membres

Le président remercie les cinq nouveaux membres qui ont rejoint notre société en 2023 : Dufaux Marcel - Rueyres-les-Prés, Mange Daniel - Le Pont, Pradervand Jacques-François - L'Etivaz et Rochat Damien- Le Brassus. Soyez toutes et tous les bienvenus dans notre société.

Malheureusement, nous devons dénombrer neuf décès parmi nos membres en 2023. Une minute de recueillement est respectée par l'assemblée. De plus, 17 démissions ont été enregistrées, soit pour des raisons personnelles, d'adresse inconnue ou de non paiement des cotisations.

9. Remise des distinctions d'honneur

La SVEA a le privilège de récompenser plusieurs de ses membres pour une longue période d'activités à l'alpage. Un diplôme délivré par la SSEA est remis aux personnes suivantes : M et Mme Freiholz-Gerbex Pierre, 58 ans et Yvette, 50 ans, Sainte-Croix ; Tauxe Marc, Corbeyrier, 50 ans ; Delay Patrick, Provence, 40 ans ; Dubois Christian, St-Oyens, 20 ans. Par applaudissement, l'assemblée félicite les diplômés pour leur belle carrière.

10. Programme d'activités 2024

Les membres seront informés au printemps des activités 2024 par un courrier de la SVEA. Selon la nouvelle convention avec la DGAV, le programme comprend les points suivants :

- Réseau d'alpages pilotes - diagnostic de vulnérabilité des alpages face à la sécheresse
- Autonomie (eau, fourrage, énergie) - références techniques
- Groupes de travail étatiques - système des PN - Gest'alpe
- Festival annuel des fromages d'alpage vaudois avec concours
- Deux séminaires ou journées d'échange par année

Le voyage itinérant aura lieu du 28 au 30 août 2024 (modification) dans la région de Haute-Savoie, Une information sera envoyée aux membres durant le printemps.

11. Exposé de Jean-Bruno Wettstein, conseiller technique SVEA

Pierre-François Mottier introduit l'orateur. Il précise à l'assemblée le souhait de Jean-Bruno Wettstein de se retirer du comité en cours d'année. Au nom du comité, le président lui adresse sa reconnaissance pour les 27 années de bons et loyaux conseils. L'ingénieur agronome est bien connu dans nos montagnes. Spécialiste des herbages, il a toujours mis ses connaissances au service de l'économie alpestre. On le retrouve à l'origine des plans de gestion intégrée, du groupe Gest'alpe en 1989, ou des Saveurs du Jura vaudois en 1996. Enfin, il a su rassembler tous les acteurs du canton lors des assises de l'économie alpestre en 2021. Sa retraite bien méritée se profile avec douceur, puisque Jean-Bruno continuera à collaborer à la réalisation des activités de notre société. Le président le remercie chaleureusement et lui cède la parole.

La présentation de Jean-Bruno Wettstein a pour titre « **L'herbe, la vache et la SVEA** ». Les herbages de nos alpages ont les particularités suivantes :

- Ils sont des maillons importants pour les exploitations (par exemple 35% de la ration annuelle des bovins à la Vallée de Joux)
- Ils abritent une mosaïque végétale complexe, avec la nécessité de maîtriser les plantes indésirables
- Ils sont constitués de milieux très variés en termes de climat et de sol
- Ils permettent le maintien de pelouses sèches et de milieux humides riches en espèces
- Ils offrent des taux de boisement variés dans le paysage.

L'herbe pâturée durant la saison d'estivage peut permettre une production de l'ordre de 20 kg lait /jour et des accroissements journalier d'un kilogramme. Avec le réchauffement, le démarrage des plantes est de plus en plus précoce en fin d'hiver. En 1966, les références indiquaient que le crocus fleurissait le 17 avril à 1200 m et le 22 mai à 1900 m. Il était alors recommandé de monter les animaux 27 jours plus tard (le 9 mai), respectivement 13 jours

Le Chalet



Restaurant et Fromagerie de démonstration
à Château-d'Oex

- ♦ Ouvert 6 jours sur 7 – Mardi Fermé
- ♦ Carte de mets typiques
- ♦ Fabrication artisanale du fromage au feu de bois
- ♦ Magasin
- ♦ Maquette miniature du MOB

www.lechalet-fromagerie.ch

Route de la Gare 2 - 1660 Château-d'Oex

T. 026 924 66 77 ♦ lechalet-fromagerie@bluewin.ch



Les Sonnaillles

Depuis 1998

A Romainmôtier,

Les 10-11-12 Octobre

2025



Restaurant Lac Lioson

www.lioson.ch

+41 24 491 11 44

pollux.therese@bluewin.ch

plus tard (le 4 juin). Avec une croissance de l'herbe excessive au printemps 2023, les herbages les plus fertiles ont été particulièrement difficile à faire manger. Dans ces situations, la pousse des graminées est ralentie par une pâtre précoce. En été, les sécheresses bouleversent les pratiques. Des solutions au manque d'herbe comprennent par exemple une extension des zones fauchables.

Jean-Bruno Wettstein rappelle que les alpages sont des systèmes de production complexes. Une meilleure reconnaissance de leur diversité est nécessaire. Il est faux de prétendre qu'il n'y a pas de vision sur leur gestion ou que leur flore tend à se banaliser. La diversité des herbages est une carte à jouer dans les négociations futures. La SVEA devrait pouvoir contribuer à diminuer les conflits agriculture/nature en participant à l'élaboration de références techniques et de témoignages pratiques. Les objectifs sont également de simplifier les contrôles, de maintenir l'identité des produits d'alpage et de mieux gérer les activités touristiques. A cet effet, il faut continuer à être présents dans le terrain.

12. Propositions individuelles et divers

Le président remercie les intervenants et les participants. Il invite l'assemblée à prendre la parole.

Jean-Luc Humbert, président honoraire, indique que le choix de la date pour organiser un festival des fromages devra tenir compte du cahier des charges des Interprofessions. En 2024, la date n'est pas opportune. Le festival prévu lors du salon des alpages aux Diablerets du 11 au 13 octobre se déroulera avant la consommation des Gruyères d'alpage AOP 2024. Pierre-François Mottier prend note de cette remarque importante pour la planification à long terme de cette nouvelle activité de la SVEA.

Après avoir excusé le nouveau directeur Martin Pidoux, Claude Baehler, président de Prometerre, s'adresse à l'audience sur deux sujets d'actualités. En accord avec ses initiateurs, la révolte paysanne va s'orienter vers une forme de contestation raisonnable. Une pause est prévue après les derniers coups d'éclat du mois de mars. En revanche, la revendication pour une augmentation des prix se poursuit dans un contexte mondial fragile. Sa réussite

passera par une meilleure reconnaissance de l'agriculture. Prometerre prévoit également une campagne d'information contre l'initiative Biodiversité soumise au vote le 11 juin. Avec l'augmentation des surfaces contractualisées demandée par les initiateurs, les alpages se verraient soumis à une extension disproportionnée du statut de protection.

Yvan Roulin, nouveau membre, se présente à l'assemblée. Succédant à Alain Peter, il a repris les rennes de la plateforme Volontaires Montagne en Suisse romande (SAB et Aide suisse aux montagnards). À ce titre, il invite les propriétaires et les exploitants d'alpages à le contacter. Le programme Volontaires Montagne permet de bénéficier de l'aide de groupes de bénévoles pour l'entretien des pâturages.

La parole n'étant plus demandée, le président réitère ses remerciements et clôt l'assemblée à 11 h 30.

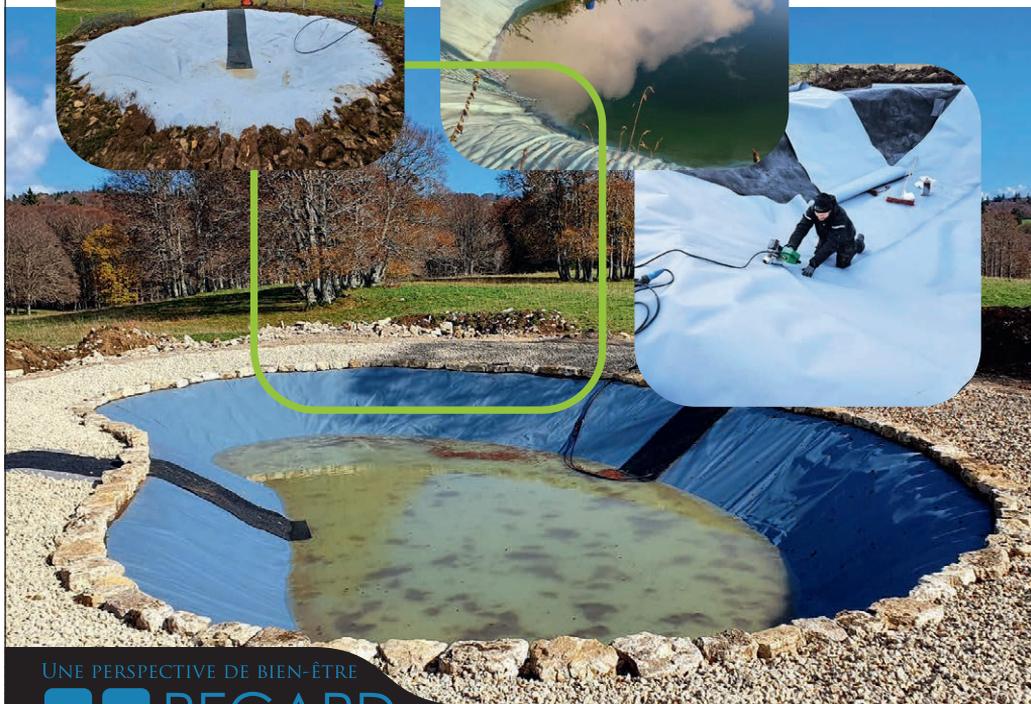
Le président

Pierre-François Mottier

Le secrétaire

Eric Mosimann

CONSTRUCTION ET RENOVATION BASSINS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE POUR LES ALPAGES



UNE PERSPECTIVE DE BIEN-ÊTRE

 **REGARD**

 **SUR L'EXTÉRIEUR**

CRÉATION & AMÉNAGEMENT DE JARDINS

021 887 61 71

www.regard-sur-lexterieur.ch

Rapport de votre Président

L'année 2024 a été particulièrement active pour notre société, marquée par plusieurs rencontres avec les services de la DGAV. Ces échanges nous ont permis de collaborer de manière plus efficace dans l'organisation de nos missions. Suite à la dernière assemblée générale, plusieurs projets de développement ont été lancés, notamment la continuité de l'étude des alpages «pilotes» et du suivi des herbages. L'évolution des courbes de végétation va continuer à impacter nos modes d'exploitation. Dans ce contexte, notre soutien technique concernant les problèmes d'utilisation et de stockage de l'eau revêt également une grande importance.

L'été 2024 a décidé de rendre la vie un peu moins compliquée pour nos exploitants d'alpages. Avec les fortes précipitations du mois de juin, particulièrement abondantes dans les Alpes, nos montagnes du Jura ont passé l'été dans des conditions hydriques presque normales. Cependant, une question se pose: s'agit-il d'une exception? La dernière semaine d'août, accompagnée d'une météo magnifique, a marqué notre traditionnelle sortie itinérante. Cette année, nous avons choisi la Savoie où nous sommes partis à la découverte d'alpages spécialisés dans la fabrication du Reblochon. Nous avons pu constater de nombreuses similitudes avec nos régions, tant en termes de défis que de satisfactions.

L'organisation de séminaires à l'Etivaz et notre participation au salon des alpages aux Diablerets avec un concours de dégustation de fromages, ont également occupés les membres de votre comité. La problématique des grands prédateurs et des sangliers a aussi retenu notre attention. Nous avons veillé à être représentés dans les différents groupes de travail et à entretenir un suivi politique actif de la part de votre Président.

Nous tenons à nous excuser auprès de nos membres pour ne pas avoir pu organiser nos traditionnels diagnostics des alpages cette année. Ceux-ci seront bien entendu au programme pour l'année prochaine.

Une convention de subventionnement est en cours de discussion avec la DGAV. Cette collaboration impliquera une participation plus active de la SVEA dans la gestion des alpages vaudois. Notre société deviendra ainsi un interlocuteur et un référent pour tous les enjeux liés à l'économie alpestre du canton. La reprise de la coordination de Gest'Alpe fait également partie des nouvelles missions confiées à la SVEA. Sur la demande de notre conseillère d'État, Mme Valérie Dittli et en partenariat avec Vaud Promotion, un marché des fromages d'alpage vaudois sera mis en place, pour première étape, lors de la Saint-Martin à Vevey.

Toutes ces initiatives donnent un nouvel élan à notre société. Nous espérons qu'elles feront naître un intérêt renouvelé auprès de nos jeunes exploitants pour rejoindre la SVEA!

Nous tenons à remercier sincèrement la DGAV pour la confiance et le soutien qu'elle nous a accordés. Nous avons eu la chance de recevoir l'appui de Madame Marie Rochat, qui nous accompagnera dans la mise en place de ces nouvelles missions.

Enfin, Je ne terminerais pas mes quelques propos sans remercier tous les membres de mon comité pour leur implication, leur soutien et leur dévouement tout au long de l'année écoulée. J'en profite également pour vous adresser à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour une année 2025 pleine de succès et de réussite dans vos exploitations et sur vos alpage.

Avec toute mon amitié.

Votre Président,
Pierre-François Mottier



Timac AGRO
Swiss

ACTIPOST 

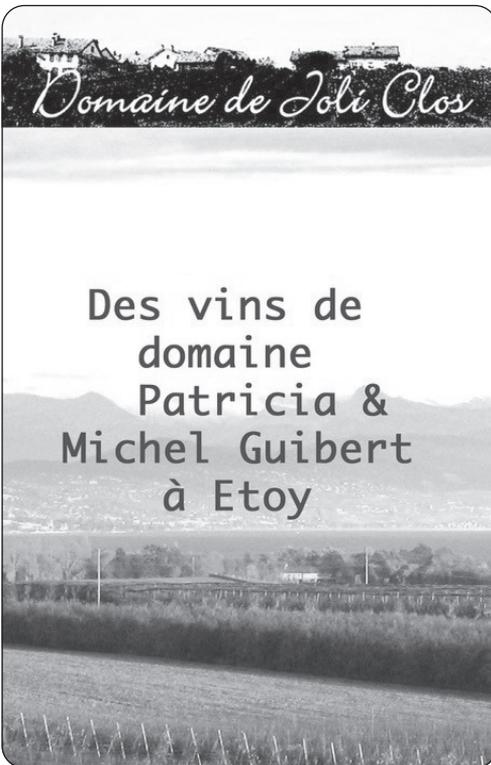


**LA MEILLEURE SOLUTION POUR
LA VALORISATION DE VOS
ENGRAIS DE FERME**

ACTISAN 



**LA MEILLEURE SOLUTION
POUR L'HYGIÈNE DES BÂTIMENTS**



Domaine de Joli Clos

Des vins de
domaine
Patricia &
Michel Guibert
à Etoy

AU PETIT MAGASIN
Epicerie - Quincaillerie - Produits locaux



Grand rue 10 1863 Le Sépey | +41 24 491 21 51 | aupetitmagasin@bluewin.ch

La Fromagerie 

Restaurant - Musée
www.lafromagerie-leysin.ch

Spécialités du terroir selon la saison, Fondues, Raclette

CH-1854 LEYSIN | +41 (0)24 494 22 05
Rue du Village 4 | froma@bluewin.ch

Les diagnostics d'alpages entre passé et avenir

Pendant de très nombreuses années, les rapports d'activités de la SVEA rendaient compte de ce qui était appelé «Concours de bonne tenue d'alpage et de fabrication» avec pointages, classements et portraits de chaque alpage visité par la commission ad hoc, et ceci jusqu'en 2007. En 2008, c'est sous la dénomination d'«Appréciations d'alpages» que la commission poursuit ses visites en utilisant toujours le questionnaire fourni par la Société suisse d'économie alpestre complété par des orthophotographies permettant de relever les parcs et les points d'eau. Ce travail de cartographie était assuré avant tout par Jean-François Dupertuis et Guy Reymond, conseillers agricoles chez Proconseil et membres de la commission. A noter encore que chaque alpage était visité deux fois, une fois au printemps, l'autre en fin de saison. Cette activité était largement soutenue par la DGAV (Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires (DGAV)). Ces appréciations avaient pour objectif le soutien et l'appui technique aux propriétaires et aux exploitants d'alpages. Il s'agissait également de contribuer à l'amélioration des conditions de production et de travail des exploitants (-tes) et du personnel. Le nombre d'alpages pris en considération dépendant du nombre d'inscriptions, celles-ci pouvant varier de 4 à 25 selon les années.

A partir de 2019, les traditionnelles appréciations d'alpages sont remplacées par des visites et des entretiens ciblés avec un nouveau formulaire de saisie. Les sécheresses de 2015 et 2018 ont en effet convaincu le comité qu'il fallait être en mesure de réagir face au réchauffement climatique qui ne manquerait pas d'impliquer des investissements importants et de modifier certaines pratiques. Pour cette raison, l'ensemble des alpages de l'ancien district d'Aubonne ont été visités, soit 41 exploitations, et ceci sans inscription préalable. Dans le rapport d'activité, les portraits des estivages sont précédés d'une analyse des différentes données récoltées, tels l'appréciation des bâtiments, de l'approvisionnement en eau et de la lutte contre les plantes indésirables par exemple.

Ce travail se poursuit en 2020 sur le territoire des communes de Montreux, Blonay, Villeneuve et Puidoux, soit 51 alpages avec toujours une mise en valeur globale des résultats obtenus. Même démarche en 2021, sur le territoire de

la commune de l'Abbaye (28 alpages). En 2022, la DGAV a mandaté la SVEA pour contribuer à la réalisation éventuelle d'un «Diagnostic pastoral sur la vulnérabilité des alpages». Ce sont 20 alpages répartis dans le Jura et les Alpes qui ont été diagnostiqués durant une saison d'estivage marquée par l'une des plus graves sécheresses depuis 2003. Ces travaux préparatoires se sont poursuivis en 2023 avec le mandat clair d'établir un «**Diagnostic de la vulnérabilité des alpages face à la sécheresse**». La méthodologie proposée permet d'identifier rapidement les manques d'eau et de fourrages et de proposer de approches techniques fiables pour les alpages sensibles à la sécheresse.

En 2024, les entretiens et les visites avec les amodiataires ont été mis en suspend. En revanche, l'élaboration de la nouvelle convention 2025-29 avec la DGAV permet de préserver le rôle de la SVEA dans l'élaboration des diagnostics de nos alpages. Reste maintenant à préciser avec la profession et la DGAV à quelle échelle il faudra travailler à l'avenir. Durant l'année écoulée, la SVEA a mis l'accent sur les suivis des alpages pilotes dans le Jura. Les données récoltées chaque année dans cet observatoire fournissent de précieuses informations sur l'évolution de la production fourragère et des pratiques des amodiataires.

Il serait regrettable de devoir renoncer à organiser des diagnostics pastoraux avec une commission comprenant des praticiens. C'est non seulement l'occasion d'obtenir progressivement une vision globale de nos alpages pour mieux promouvoir l'économie alpestre, mais également de souligner l'importance de rencontrer et dialoguer dans le terrain avec toutes les personnes contribuant à la gestion de notre patrimoine pastoral, et ceci sans l'appréhension des contrôles.

J.-B. Wettstein



Course SVEA du 28 au 30 août 2023

La Société vaudoise d'économie alpestre en Haute-Savoie

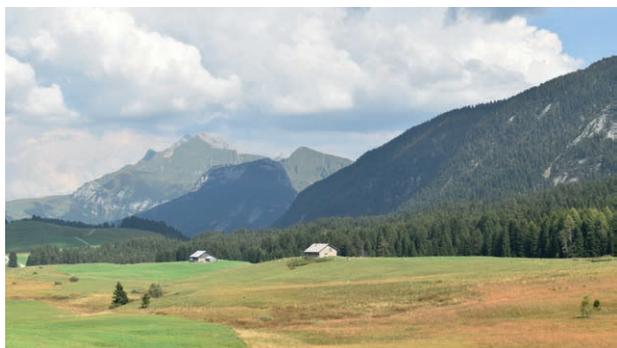
Pour sa course 2024, la SVEA a choisi de quitter la Suisse pour rendre visite à un voisin proche, la Haute-Savoie. Département de montagne s'il en est, l'économie alpestre y joue un rôle important pour l'agriculture, et le nombre de fromages renommés loin à la ronde et produits à l'alpage en témoigne. LAVJ transports a assuré une grande partie de l'organisation de ce voyage en planifiant les transports, la réservation des logements, l'organisation des repas et de certaines visites. Trois cars ont pris en charge les 120 participants direction Annecy. Mais avant d'arriver dans le chef-lieu Haut-Savoyard, une halte était prévue à Vaux pour la visite des Jardins Secrets.



▲ Un des nombreux châteaux au bord du lac d'Annecy

Les Jardins Secrets

Ce lieu très surprenant a été créé à partir de 1980 lorsque Alain et Nicole Moumen achètent une vieille ferme pour y vivre et fabriquer des meubles en bois peint. Mais petit à petit, le couple restaure la maison, aménage les alentours et créent progressivement un monde de rêves reflétant leurs origines tunisiennes et marocaines ainsi que leurs nombreux voyages. En 1994 ils ouvrent leur propriété au public qui devient les Jardins Secrets. De nombreux espaces intérieurs et extérieurs sont construits avec des matériaux naturels ou recyclés et des fontaines animent ces lieux étonnants. Aujourd'hui ces jardins sont devenus une entreprise familiale gérée par les trois filles du couple fondateur, alors que huit petits-enfants s'investissent déjà dans diverses activités liées au site. Après cette visite nous repartons pour Annecy où nous attend le repas de midi avant d'embarquer sur un bateau ... électrique nous permettant de faire le tour de ce magnifique lac alpestre. Puis, nous faisons route vers Thônes, capitale du Reblochon au cœur du massif des Aravis pour la prise des chambres dans deux hôtels avant une soirée libre.



▲ Vue du Plateau des Glières (photo Lise Mottier -LM)

Le Plateau des Glières

Le deuxième jour était consacré à l'économie alpestre proprement dite avec la visite d'alpages sur le Plateau des Glières. Situé sur les communes de Filière et de Glières-Val-de-Borne à une altitude moyenne de 1'450 m ce plateau est facilement accessible en car. Le paysage est composé d'une grande variété de milieux (pâturages, prairies de fauche, tourbières, ruisseaux, forêts). Les exploitants doivent fournir des prestations écologiques et respecter des dates de fauches pour certaines prairies et tenir compte de zones d'épandage pour la valorisation de leurs engrais de ferme.

En 2020, 17 unités pastorales occupaient le plateau avec 280 vaches laitières, 120 génisses, 400 moutons et 15 chevaux. Les troupeaux sont gérés par six exploitations familiales qui toutes fabriquent du Reblochon AOP, de l'Abondance AOP, de la Tomme de Savoie IGP et d'autres spécialités. Les races bovines autorisées sont l'Abondance, la Montbéliarde et la Tarine, cette dernière se rencontrant plutôt dans la Tarentaise et la Maurienne (fromage Beaufort AOP). Grâce à la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie, que nous remercions ici, nous avons pu prendre contact avec des exploitants disposés à nous recevoir.

< Vue d'une construction fleurie des Jardins Secrets



▲ Vaches laitières de la race Abondance (photo LM)

Les visites d'alpages

Les participants avaient le choix, selon leur possibilité de marcher, de se rendre sur trois alpages différents.

Pour les non-marcheurs, **l'alpage du Paccot** était le mieux situé, avec en plus la possibilité d'utiliser un véhicule mis à disposition par l'amodiatrice Laure Clavel. Cette propriété privée est exploitée par le GAEC La Mélodie. D'une surface de 60 ha, l'alpage permet d'estiver 70 vaches laitières, dont 53 sont traites, avec une production journalière moyenne de 1'200 kg de lait transformés en Reblochon, Abondance et Tomme de Savoie. La main d'œuvre est familiale et comprend en moyenne 5 personnes, dont un stagiaire. La plupart des fromages sont affinés dans une coopérative à Thônes, une petite quantité étant vendue sur place ou sur l'exploitation de base pendant l'hiver. Une fois descendu dans la Vallée, le GAEC continue à fabriquer, situation valable pour tous les alpages du Plateau.

L'alpage est divisé en 18 parcs permettant de réaliser 4 à 5 rotations. Dès la deuxième rotation, un fil électrique est déplacé chaque jour. Nous pouvons en conclure que la conduite du pâturage est plutôt intensive avec une volonté de valoriser l'herbe disponible au maximum.

L'eau est fournie en partie par un réseau d'eau brute intercommunal, une source et une citerne souple récemment installée à la suite d'années sèches. Le chalet est alimenté en électricité et le lisier stocké dans une fosse à purin.

Pour l'hiver, les exploitants louent les bâtiments pour abriter leur bétail et la fromagerie et achètent tout le foin et le regain, étant entendu que le vendeur reprend fumier et

lisier. Cette pratique est autorisée par le cahier des charges du Reblochon qui stipule que 75% du fourrage doit venir de la zone géographique retenue pour l'AOP. Paysans sans terres en hiver pour le moment, ce qui nous paraît surprenant, mais alpagistes accrochés à leur montagne quoiqu'il arrive ! La visite du Paccot s'est terminée par une dégustation très appréciée des fromages produits sur place.

Un deuxième groupe s'est rendu sur **l'alpage des Mouilles**. Comme son nom l'indique, cette montagne comprend beaucoup de zones humides ce qui, en année sèche peut être un avantage, mais devient un handicap lourd à supporter, comme lors du printemps 2024. Cet alpage est propriété du département de Haute-Savoie et exploité par le GAEC Le Pas du loup. Sur place, Jean-Pierre Bétend, l'un des trois associés, gère la montagne et fabrique les fromages déjà cités, plus une spécialité Le petit Prince, fromage à pâte cuite. Il est secondé par un des associé du GAEC et une salariée.

Le troupeau se compose de 68 vaches laitières, dont 50 sont traites, et 30 génisses ; ces deux troupeaux disposent de 95 ha du 20 mai au 25 septembre. La production laitière durant la saison d'estivage se monte à 140'000 kg, alors qu'annuellement le GAEC produit 400'000 kg.

L'approvisionnement en eau est également assuré en partie par l'eau brute du réseau intercommunal, une source et une citerne souple de 100 m³. Des travaux d'adduction d'eau sont en cours et sont subventionnés à hauteur de 80%. L'énergie est fournie par le réseau et alimente notamment une traite directe de 40 places.

Le Vérâtre, typique des sols frais à humides, constitue la plante indésirable contre laquelle la lutte est régulièrement engagée. Les sangliers causent souvent des dégâts importants, alors qu'il faut souvent rappeler aux touristes de ne pas traverser les parcs.

Pour l'hiver, le GAEC produit 80% de ses fourrages sur une surface de 35 ha située à Entremont sur la commune des Glières-Val de Borne.

Un troisième groupe s'est rendu sur **l'alpage du Fréchet** (1'361 m), à l'extrémité nord-est du plateau. Le GAEC Le Paquis, propriétaire de 30 ha et locataire de 30 ha, gère cet alpage avec



▲ Le chalet d'alpage du Fréchet

la main d'œuvre familiale (deux générations) et un salarié. Reblochon et Tomme de Savoie sont fabriqués au chalet grâce aux 800 kg de lait produits chaque jour par 57 vaches laitières du 5 mai au 4 octobre. Les fromages sont affinés pour la plupart chez l'affineur Joseph Paccard à Manigod, 15% de la production étant vendue en direct à l'alpage et sur l'exploitation du bas. Les vaches sont conduites au fil déplacé chaque jour, sauf au printemps où le troupeau pâture «au large» pendant un mois. Des secteurs sont fauchés afin de ne pas gaspiller la pousse du printemps souvent excédentaire. La production annuelle du GAEC s'élève à 300'000 kg de lait et le cahier des charges des AOP autorise une distribution de 1'800 kg de concentrés par année, quantité que la famille Bastard n'atteint pas. A l'alpage, il faut compter entre 3 et 4 kg par jour de concentré par vache pour maintenir la production laitière à un bon niveau. Le petit lait est affourragé aux vaches laitières, sans que cela pose de problème pour la santé des vaches et la qualité du lait. Eau du réseau et électricité sont disponibles et facilitent grandement le travail des amodiataires.

Comme dans les deux autres alpages, l'accueil a été chaleureux, et les participants ont apprécié les explications très complètes des exploitants (-tes) à la fromagerie et à l'écurie. La dégustation de fromages et le verre de l'amitié ont prolongé cette visite réussie.

Le repas de midi a été pris au restaurant chez Constance où nous avons pu déguster les beignets de pommes de terre, une spécialité locale, sans oublier la charcuterie, le plateau de fromages et le dessert! Les deux autres groupes ont également été très bien servis chez Nathalie, à proximité des alpages du Pacot et des Mouilles.



▲ Présentation de l'exploitation par Damien Bastard (photo LM)

Ces trois visites d'alpage ont démontré que l'économie alpestre reste dynamique lorsqu'il y a fabrication, et qu'en plus les fromages bénéficient d'une AOP ou d'une IGP. Toutefois, nous avons pu constater que l'investissement en travail des amodiataires et amodiatrices était important avec très peu de salariés. Le manque de surfaces à faner dans les vallées a été relevé dans deux exploitations sur trois. En effet, la pression des constructions de résidences secondaires est très forte et les terres agricoles ne sont pas aussi bien protégées que chez nous. Il y a peut-être un paradoxe entre le fait de vouloir développer le tourisme en mettant en avant la fonction essentielle des alpages et de leurs productions traditionnelles et artisanales et le fait que les agriculteurs de montagne deviennent progressivement des alpagistes sans terres!



▲ Les Reblochons du jour sous presse



^ Le mémorial du Plateau des Glières (photo LM)

Mémorial

Le Plateau des Glières est connu non seulement pour son économie alpestre mais également comme haut lieu de la Résistance durant la dernière guerre mondiale. En 1944, du 31 janvier au 26 mars, 465 maquisards sont mobilisés sur le Plateau sous les ordres du lieutenant Morel, puis sous les ordres du capitaine Anjot. Ce bataillon est chargé de réceptionner des parachutages d'armes larguées par les Alliés. Mais dans des conditions hivernales extrêmes, il doivent affronter les troupes françaises de collaboration ainsi que l'armée allemande. En février, la Royal Air Force réalise un premier parachutage d'armes. Mais le 24 mars, la puissance des troupes allemandes soutenues par l'aviation oblige les maquisards à décrocher et rejoindre leur maquis d'origine. Durant ce repli, 129 résistants furent tués et l'aviation allemande détruisit tous les chalets d'alpage.

Il faut attendre 1973 pour que soit érigé un mémorial, sculpture monumentale symbolisant le V de la victoire et inauguré par André Malraux, ancien ministre du Général de Gaulle.

Le lien social

Après une journée de visites et d'échanges bien remplie, il était temps de penser à la soirée familiale organisée dans l'hôtel de l'Hermitage à Thônes. L'apéritif a démarré en musique grâce au groupe folklorique Lou Brafaudi du Grand Bornand qui maintiendra une ambiance très festive pendant le repas, sans oublier, comme le veut la tradition, de faire danser celles et ceux qui le souhaitent. Entre le fromage et le dessert notre Président a relevé l'intérêt d'une telle course et remercié les organisateurs de cette soirée.



^ Le groupe folklorique Lou Brafaudi



^ Le chœur mixte improvisé de la SVEA

***Service de bennes
Déchetterie
Excursions
Service limousines***



***1346 Les Bioux
Tél. +41 21 845 15 25***

***1312 Eclépens
Tél. +41 21 863 03 00***

info@avj.ch - www.avj.ch

Les caves Paccard

Le dernier jour a été consacré à deux visites le matin. Répartis en deux groupes, nous avons eu l'occasion de visiter les fameuses caves Paccard à Manigod dont la renommée n'est plus à faire auprès des crémeries haut de gamme de France. Notre guide, avec talent, nous a fait découvrir toutes les subtilités de l'affinage des Reblochons, des Tommes de Savoie et même des Beaufort vieillis pendant trois ans.



▲ Caves voutées pour l'affinage des Reblochons, Tommes de Savoie et Beaufort

Et les orgues

Puis nous nous sommes rendu dans l'église toute proche où nous attendait Christophe Plassey, l'organiste titulaire, pour un cours magistral sur la construction et la technique de l'orgue. Celui-ci a été construit entre 1995 et 1996 par Barthélémy Formentelli, facteur d'orgue à Vérone en Italie. Avec ses 132 tuyaux et son buffet en noyer sculpté, cet instrument contribue de façon importante aux activités musicales de la région.

Mais quelle ne fut pas notre surprise en découvrant que l'organiste est aussi hôtelier au col de la Croix Fry et joueur professionnel d'accordéon ! Après un repas mémorable, un après-dîner dansant surprise a clôturé ce moment inoubliable.

Après quoi il était temps de songer au retour, sans oublier le traditionnel apéro offert par l'AVJ transports en face du Pont de la Caille à Cruseille.



▲ L'organiste devant son orgue et, deux heures plus tard, derrière son accordéon

Nous ne saurions conclure sans remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette course, étant entendu que pour la prochaine, il reste de nombreux détails à améliorer.

J.-B. Wettstein

melior
mieux nourris



DairyXpert



by melior

Concept d'alimentation vaches laitières



Santé



Immunité



Sécurité

Meliofeed SA
melior.ch

3360 Herzogenbuchsee
1510 Moudon



Projets soutenus par la DGAV

Durant l'année écoulée, la SVEA et la DGAV ont régulièrement échangé afin de définir les termes d'une convention de subventionnement spécifique à l'économie alpestre du canton. Ainsi, la SVEA s'engage durant ces cinq prochaines années à réaliser les actions suivantes :

1. Mise en place et suivis d'un réseau d'alpages pilote permettant de développer le diagnostic de vulnérabilité des alpages et les mesures d'adaptation aux dérèglements climatiques.
2. Conseils en matière d'autonomie (eau, fourrage, énergie) et publication de références techniques.
3. Participation aux groupes de travail étagés touchant la gestion des alpages.
4. Organisation d'un festival annuel des fromages d'alpage vaudois avec concours.
5. Organisation de séminaires ou journées d'échange pour la promotion de l'économie alpestre.

1. Alpages pilotes

Initié en 2022 par le Parc naturel régional Jura vaudois et complété par la SVEA en 2023, un dispositif de suivi d'alpages a été mis en place dans six alpages du Jura vaudois. La démarche du projet prévoit un suivi à long terme des ressources fourragères, des pratiques pastorales et des données climatiques.

La méthode développée par l'INRAe depuis plus de vingt ans dans les Alpes françaises comporte des relevés de terrain réalisés en début et en fin de saison. Des mesures sont effectuées sur des placettes permanentes (quatre par alpage) représentatives des principaux types de végétation des pâturages jurassiens.

Les relevés botaniques réalisés au printemps de 2022 à 2024 ont donné lieu à un premier classement. Les dix espèces herbacées les plus fréquentes comprennent cinq graminées. La fétuque rouge, l'agrostide vulgaire et la crétonelle des prés constituent le gazon de base des prés pâturés. Le pâturin des prés et le dactyle représentent les herbages productifs qui s'apparentent aux prairies de fauche. Le trèfle blanc est la légumineuse dominante et se rencontre également dans les herbages de bon rendement. Quatre autres plantes caractéristiques

servent d'indicateurs des conditions environnementales : le crocus et la renoncule âcre sur les sols profonds ; la petite pimprenelle et le thym serpolet dans les milieux maigres. Une analyse plus poussée sera effectuée au terme de la première étape du projet en 2025.

Les analyses botaniques réalisées avant la montée du bétail sont complétées par une évaluation de la production et de l'appétence du fourrage. Les mesures de hauteur d'herbe, un tour des parcs en fin de saison avec la notation des refus, ainsi que les échanges avec les exploitants sont pris en compte. La mise en valeur des données est en cours et laisse entrevoir des perspectives intéressantes. Par ce projet, la SVEA contribuera à la promotion des bonnes techniques pastorales. En 2025, il est prévu d'étendre le réseau aux Préalpes vaudoises. Le choix de ces nouveaux alpages pilotes est en cours de discussion avec les divers partenaires de la SVEA.



▲ Relevé botanique avant la montée



▲ Tour des parcs après la désalpe



Etienne Berney SA

*Menuiserie - Escaliers
Charpente - Ferblanterie - Couverture*

Route de France 90 - 1348 Le Brassus
Tél. 021 845 58 39
info@etienneberney.ch - www.etienneberney.ch



**Pour tous travaux forestiers
Travaux avec pelle araignée
Travaux de génie biologique
Epareuse et scie
Commerce de bois**



2. Conseil et références techniques

La SVEA doit faciliter l'accès et la promotion des techniques utiles à la conduite d'un alpage. A ce titre, la collaboration étroite avec les diverses organisations partenaires est précieuse. Deux plateformes complémentaires ont été créées sur internet en 2024. Ces liens permettront de simplifier le travail des alpagistes vaudois.

- Le nouveau site de la SVEA (www.svea-vd.ch) sert de relais pour nos membres. Il présente les activités et contient des archives propres à notre société.
- Le site de Prométerre comprend une nouvelle page très complète dédiée aux zones d'estivage (www.prometerre.ch/unites/proconseil/estivage). On y trouve les prescriptions étatiques et des documents de vulgarisation.

La SVEA participe à l'élaboration et la réalisation de projets de recherche appliquée. Une collaboration est en cours avec l'Institut de géographie et durabilité (UniL) et les Parcs naturels régionaux du Jura vaudois et de Gruyère Pays d'Enhaut. Le projet prévoit des mesures des quantités d'eau récoltées pour et consommées par le bétail dans des alpages vaudois. L'objectif est de mettre à jour les références utilisées pour les bilans en eau en tenant compte des facteurs climatiques.

3. Groupes étatiques

Les membres du comité représentent la SVEA dans divers groupes de travail du canton et du pays. Ils participent ainsi à la défense et à la préservation des intérêts des acteurs de l'économie alpestre.

Groupe de travail vaudois « Gest'Alpe »

La plateforme Gest'Alpe a été créée en 1989 pour répondre aux besoins de coordination des services cantonaux et de toutes les autres organisations actives dans les zones d'estivage vaudoises. Le comité de la SVEA est associé au groupe Gest'Alpe depuis sa genèse. Le secrétariat est actuellement assuré par Michael Brühlmann, collaborateur de Mandaterre Sàrl. Avec son prochain départ à la retraite, la DGAV a souhaité une reprise des tâches de coordination du groupe par la SVEA. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette opportunité de renforcer la voix de nos membres auprès des autorités.

Le groupe Gest'Alpe élabore également des idées de projets de recherche appliquée pour

lesquels le soutien du Canton est possible. Les objectifs doivent contribuer à promouvoir les bonnes pratiques pastorales. Divers sujets d'étude sont actuellement activement discutés pour améliorer l'état des connaissances. Le texte de Pascal Vittoz ci-après présente une proposition de thèse à l'Université de Lausanne sur la biodiversité. Une adaptation des normes de rendement des pâturages d'altitude, tenant compte du réchauffement, est également discutée avec Agroscope. Enfin, un projet sur la valorisation des effluents des toilettes sèches dans les lieux fréquentés par le tourisme est également évalué par le groupe de travail.

Edouard Cosenday et Eric Mosimann (rapporteur)

Groupe technique vaudois

« Mesures de protection des troupeaux »

Notre comité participe aux séances de ce groupe (GTMPT) qui a pour vocation d'échanger sur les mesures pratiques, mesures d'essai et constatations faites dans le terrain.

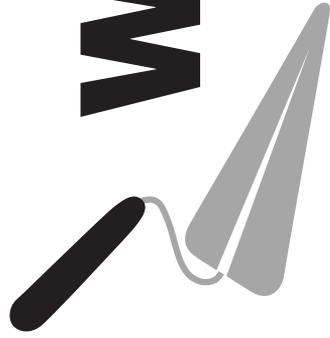
Il est représenté par les associations des milieux agricoles et celles œuvrant pour la cohabitation entre les activités humaines et les grands prédateurs, le loup en particulier.

Les discussions portent sur des actualités, en particulier les décisions cantonales et fédérales sur le loup. Il est surtout débattu des mesures de protection qu'il est possible d'envisager sérieusement avec des dédommagements matériels ou financiers pour l'agriculture. Les défis logistiques y sont discutés, tels que parcs de nuit, rentrée du bétail la nuit, parcs de protection à cinq fils, chiens de protection, surveillance nocturne par des volontaires, turbo-fladry, colliers à phéromones, spot lumineux, tirs pour effaroucher, etc. etc.

Ces séances ont pour but de trouver des solutions et d'améliorer le quotidien des bergers, des amodiataires et du bétail bien sûr. Il n'est en revanche pas de notre ressort de prendre part aux décisions finales portant sur le choix des mesures retenues et leur financement. Il n'est pas non plus de nos compétences de décider de régulation ou non.

Nous savons que la situation est difficile pour vous éleveurs et amodiataires et nous essayons de faire tout ce qui est possible pour améliorer votre quotidien d'alpagiste.

Didier Meylan, Hugo Pradervand et Norbert Penel (rapporteur)



W. WYSS BAU SA

Constructions agricoles

1145 Bière

079 471 32 72

info@wwyssbausa.ch



▲ Le président de la SSEA sortant Erich von Siebenthal

Groupe d'intérêt vaudois «Estivage»

Réunis par Prométerre trois fois par année, les membres du groupe Estivage représentent les principaux milieux agricoles impliqués dans la gestion des alpages du canton. Les discussions visent à orienter le conseil et la vulgarisation. Il sert aussi de lien avec les contrôleurs d'alpage et de relai pour partager les problèmes rencontrés sur le terrain. Dans le cadre du groupe, les échanges sont utiles à la programmation des activités de Proconseil, mais également de la SVEA. Deux journées techniques ont été organisées en commun durant l'été 2024 sur les alpages du Cerney et de la Grandsonne-Des-sous. Enfin, les contacts entretenus par le groupe Estivage ont facilité l'organisation du stand de dégustation de fromages tenu par la SVEA lors du dernier Salon des alpages.

Eric Ginier et Eric Mosimann (rapporteur)

Société suisse d'économie alpestre

La SSEA représente les intérêts de ses membres auprès des autorités, des organisations et milieux spécialisés. La SVEA est une section cantonale membre de la SSEA et Toni Ludi est son représentant au comité. Notre société est actuellement en recherche de son successeur à la vice-présidence. Après dix ans au comité SSEA, Toni souhaite assurer la continuité de notre relais à l'échelle nationale.

La SSEA a, elle aussi, réorganisé son fonctionnement en 2024. Après un changement des statuts, un nouveau système de cotisations auprès des exploitants d'alpages du pays a été mis en

place avec Identitas AG. Notre comité a décidé de ne pas associer la facturation de la cotisation de la SVEA à ce nouveau système.

La SSEA est régulièrement consultée et s'engage dans des questions difficiles posées à l'économie alpestre. Au cours de l'année écoulée, elle a pris position sur la gestion du loup, l'initiative biodiversité ou l'inscription de la saison d'alpage à l'UNESCO. Enfin, le comité de la SSEA est actuellement impliqué dans la consultation de la prochaine politique agricole PA30+. En novembre 2024, l'Assemblée générale de la SSEA a élu le Conseiller national Ernst Wandfluh à la présidence du comité. Un chaleureux hommage a été rendu au Président démissionnaire, l'ancien Conseiller national Erich von Siebenthal, qui a conduit la SSEA pendant dix ans.

Toni Ludi et Pierre-François Mottier



Bureau d'études
agronomie et génie rural

**Améliorations structurelles, planification
et expertise en zone d'estivage**



MONTANUM Sàrl

Av. des Alpes 17B - 1450 Sainte-Croix

www.montanum.ch



4. Concours de dégustation des fromages d'alpage vaudois

Lors du dernier salon des alpages, les 12 et 13 octobre aux Diablerets, la SVEA a organisé un concours de dégustation de fromages d'alpage. Malgré la pluie et le froid et grâce à l'accueil fait par Prométerre, le stand de la SVEA a connu un bon succès auprès des visiteurs. Trente pour cent des participants ont identifié les cinq fromages d'alpage vaudois présentés. Pour être plus précis, sur 98 formulaires remplis, 30 donnaient les cinq bonnes réponses. Un grand nombre ne comportaient qu'une seule erreur : 16 faisaient la confusion entre l'Étivaz AOP et Gruyère d'alpage AOP et 23 ne reconnaissaient pas la tomme de brebis. En revanche, la distinction entre le sérac et le raclette ne soulevait généralement aucun doute.

Le stand de la SVEA au Salon des alpages a accueilli de nouveaux supports visuels. Deux bannières et deux oriflammes ont été créées afin de mieux promouvoir l'économie alpestre. A l'avenir, la présence d'un marché des fromages d'alpage vaudois dans d'autres manifestations est un objectif que notre comité prend au sérieux. La collaboration avec Vaud Promotion permettra de renforcer la visibilité et la notoriété des produits d'alpage.

5. Journées techniques et séminaires

La SVEA a organisé trois demi-journées adressées aux praticiens sur le thème de la gestion des pâturages d'estivage. Les deux premières matinées ont été coorganisées avec Proconseil Sàrl (voir point 3). Lors du séminaire d'automne le 1^{er} novembre à L'Étivaz, un large tour d'horizon a été couvert par les quatre conférenciers. L'inscription de la « saison d'alpage » à l'UNESCO a tout d'abord été expliquée par le Directeur du Parc naturel régional Gruyère Pays d'Enhaut, M. Bruno Clément. Puis, les exposés concernaient l'impact de l'évolution climatique, les résultats d'essais d'utilisation de clôtures virtuelles et de gestion des vernes avec des chèvres, ainsi que les mesures de lutte contre les plantes indésirables. Les présentations sont accessibles sur le site de la SVEA (www.svea-vd.ch).

Eric Mosimann



▲ Le stand de la SVEA

▼ Les planchettes de dégustation





SPRINT

VOTRE IMPRIMEUR SA

1400 Yverdon-les-Bains | 024 424 84 84 | www.votreimprimeur.ch



Un fournisseur unique

Nous vous fournissons la solution qui convient exactement à votre exploitation. Cela est garanti par nos domaines de compétences:

- Traite & Froid à la ferme
- Équipement de ferme
- Service à la ferme



& profarm

équipements agricoles



www.profarm.ch

1522 Lucens

gea.com



Bière Expo 2025

12 avril 2025 aux Casernes de Bière



FAMILLE NEUKOMM

La biodiversité des alpages vaudois

Un groupe de réflexion de Gest'Alpe a été créé pour développer un projet sur la biodiversité des alpages vaudois : comment conserver la richesse en espèces des alpages dans un contexte économique et climatique difficile ?

En été, nombreux sont les promeneurs qui apprécient parcourir les alpages du canton pour la beauté des paysages, mais souvent aussi pour la diversité des couleurs qui parsèment les herbages. En effet, beaucoup de nos alpages sont riches en espèces de plantes et d'animaux, et il est connu que cette diversité des herbages contribue au goût des fromages.

Cependant, cette diversité, héritée de l'exploitation ancienne, est parfois menacée par, d'un côté, l'augmentation de la pression de pâture sur les meilleures terres et, d'un autre côté, par la sous-exploitation ou l'abandon des surfaces les plus difficiles, qui se reboisent, alors qu'elles sont souvent les plus riches en espèces. Cette évolution des pratiques est généralement contrainte par la rentabilité économique de l'alpage. A ceci s'ajoutent les

changements climatiques responsables, entre autres, du déplacement des espèces vers les sommets.

Cette évolution n'est probablement pas irréversible. Des solutions doivent exister pour conserver des alpages diversifiés, économiquement viables et résilients face aux changements climatiques. Mais les connaissances manquent. De ce fait, un groupe s'est constitué au sein de Gest'Alpe pour développer un projet de recherche visant à répondre aux questions suivantes : Quelle gestion pour quelle biodiversité dans les alpages vaudois ? Comment concilier biodiversité et rentabilité économique dans le contexte climatique actuel et futur ?

De nombreux points restent à préciser, mais le projet sera conduit par Pascal Vittoz à l'Université de Lausanne et Massimiliano Probo à Agroscope, avec un ou une jeune doctorant-e comme principal enquêteur. Le projet sera accompagné par une commission comportant des représentants des structures cantonales impliquées dans la gestion des alpages. La recherche sera à cheval entre agronomie et écologie, et se basera sur des alpages répartis dans tout le canton. Les alpages pilotes, déjà en place dans le Jura vaudois, et dès 2025 dans les Alpes vaudoises, seront inclus aux surfaces étudiées, complétées par d'autres alpages afin de représenter au maximum la diversité des conditions économiques, géologiques et écologiques rencontrées dans le canton. Les méthodes d'inventaires utilisées par la Confédération dans le programme de suivi ALL-EMA (Espèces et milieux agricoles) pourraient servir de base afin de permettre des comparaisons avec d'autres alpages en Suisse. Durant ces prochains mois, les buts et méthodes du projet seront précisés et des demandes de financement seront soumises. La réalisation de ce projet contribuera également à mieux faire reconnaître le rôle de l'économie alpestre dans la gestion de vastes territoires.

Pascal Vittoz
pascal.vittoz@unil.ch



^ L'embroussaillage des alpages, signe de sous-utilisation, est une perte de surfaces exploitables et pour la biodiversité.



DIPLÔME CANTONAL EN CONDUITE D'ALPAGE

PUBLIC CIBLE

Personnes désirant reprendre un alpage, gérer un train de montagne (amodiataire), travailler sur un alpage

DÉROULEMENT

2 semaines de cours et 3 mois de stages pratiques sur différents alpages (vaches laitières avec fabrication)

COÛT

CHF 800.-

CONTENU

- Gestion administrative des estivages
- Flore des estivages, production fourragère en zone d'estivage, gestion de la pâture, gestion de la fumure, biodiversité
- Gestion d'un troupeau de ruminants, travaux sur les animaux, détection des maladies et blessures, traite, fécondité, hygiène
- Transformation du lait en divers produits
- Commercialisation des produits et prestations de l'alpage
- Gestion et entretien des infrastructures



PLUS D'INFORMATIONS OU INSCRIPTION

Agrilogie Grange-Verney, Moudon

021 557 98 98 – thierry.gallandat@vd.ch

www.vd.ch/agrilogie